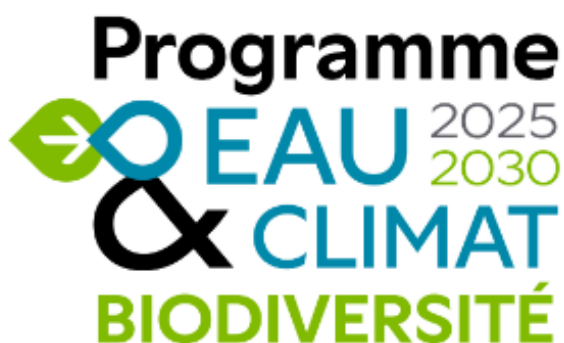


**Commission Territoriale des Vallées de la Marne**

**BRÈVE**

**réunion du 13 novembre 2024**



La commission territoriale (COMITER) des Vallées de la Marne s'est réunie le 13 novembre 2024 pour échanger sur la stratégie de mobilisation territoriale des acteurs du territoire des Vallées de Marne, dans le cadre du 12<sup>e</sup> programme. Cette stratégie a pour but d'orienter la proactivité de l'agence de l'eau vis-à-vis de la contractualisation au cours du 12<sup>e</sup> programme. L'objectif présenté est donc d'avoir des contrats territoriaux organisés autour des compétences de

maîtres d'ouvrage et des enjeux locaux et donc avec, le plus souvent, des contrats monothématiques.

Après une présentation de l'état des lieux des enjeux sur le territoire (captages avec des enjeux, dégradation des milieux par les différentes pressions), un bilan des contractualisations actuelles (Contrats territoriaux Eau et Climat) portées par l'agence a été fait. Ces contrats apportent globalement une forte satisfaction avec un niveau d'émergence de travaux important. Il a donc été proposé de poursuivre ces contractualisations, sauf dans les secteurs où les enjeux ne justifiaient pas un tel engagement et de développer les contrats là où les collectivités avaient la compétence correspondante (notamment eau potable). La nouveauté de cette stratégie est de faire le lien avec les autres outils de mobilisation territoriale, comme par exemple, les plans alimentaires territoriaux (PAT) ou les pactes territoriaux de relance et de transition écologique, portés par l'État et la Région Grand Est.

Le principal frein à la contractualisation reste la structuration de la maîtrise d'ouvrage. La volonté de mettre en cohérence et de rapprocher les outils de politiques publiques a été saluée.

La commission territoriale a ensuite eu un aperçu de l'exercice d'état des lieux des masses d'eau (état, pression et risque), actuellement en cours. Une première approche des résultats (à l'échelle du bassin Seine-Normandie) et le calendrier de consultations des instances et des assemblées ont été présentés. Une présentation plus détaillée et plus locale sera possible en 2025 lorsque les données auront été consolidées par les différents avis (internes et externes).

Enfin, une présentation de l'avancement de la communication locale sur la réforme des redevances a été faite. L'outil de simulation est attendu par les collectivités.